

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Impôts-Trésor

N° 54 / 15 mars 2010



PARINI DOS AU MUR

Le PARINI CIRCUS a décidément bien du mal à émerveiller les agents de la DGFIP avec son spectacle itinérant de « Document d'Orientation Stratégique ». Après Rennes le 9 février, première des 9 représentations prévues, puis Paris, c'est à Bordeaux le 23 février qu'un comité d'accueil l'attendait pour remettre au DG une pétition de 1500 collègues de l'inter-région et le contraindre à venir s'expliquer publiquement. Même accueil combatif le 2 mars à Toulouse, ce qui a eu pour effet d'énervier notre Monsieur Loyal au point de quitter les lieux en milieu de journée, stoppant net la réunion.

B : PLUS DE BÂTON QUE DE CAROTTE

La réforme de la grille indiciaire de la catégorie B, que la CGT n'a pas cautionnée, s'appliquera au 1er septembre. Malgré un gain indiciaire immédiat, mais très en deçà d'une véritable revalorisation, cette réforme présente de nombreux travers pour le déroulement de carrière. Ainsi, il ne sera plus possible de passer directement de contrôleur 2ème classe à contrôleur principal par concours professionnel (dernier concours à titre transitoire au titre de 2011), et dérouler une carrière complète va être compliqué, tant elle s'allonge. Pour les analyses détaillées de la CGT et le tableau de reclassement, rendez-vous sur les sites du SNADGI et du SNT ou s'adresser à un militant CGT.

FORMATION... DISCONTINUE

La formation continue devient une variable d'ajustement pour palier les suppressions d'emplois : exemple la semaine dernière à l'Education Nationale, avec l'annulation subite en Loire-Atlantique de tous les stages dans le 1er degré pour affecter la totalité des enseignants remplaçants sur des arrêts de maladie. 3000 postes de remplaçants sont supprimés cette année, 3350 l'avaient été l'an dernier. Faute de pouvoir de supprimer les arrêts maladies, le ministre bricole, en lançant l'idée d'avoir recours aux retraités et aux étudiants (en attendant les intérimaires que la loi de « mobilité » permet désormais de recruter), et en sabrant la formation continue.



« Nous ne fermons que les toutes petites trésoreries, des lieux où travaillent une à deux personnes et où plus aucun volontaire ne veut aller ».

Philippe PARINI,
le 23/02 à Bordeaux.
Transmis aux collègues des trésoreries supprimées depuis 2003 en Loire-Atlantique.

**EMPLOIS, SALAIRES, RETRAITES
C'EST TOUTE UNE VIE QU'IL FAUT
DÉFENDRE**

**TOUS EN GRÈVE LE 23 MARS
à l'appel de l'intersyndicale Fonction
Publique**

PLEIN LES FOUILLES

C'est le Conseil des Prélèvements Obligatoires (CPO) qui le confirme dans son dernier rapport : le taux implicite d'imposition sur les sociétés (impôt / excédent net d'exploitation) est en moyenne de 18 %, loin des 33,33 % officiels. Et ce sont les plus grosses entreprises, celles du CAC 40 qui sont les moins imposées : 8 % seulement. Quant aux PME, leur taux d'imposition est en moyenne de 22 %.

Les grandes entreprises, dit le CPO, réduisent leur fiscalité grâce aux nombreuses mesures d'« optimisation fiscale » disponibles (voir par exemple Antidote hebdo n° 52).



Le rapport souligne également l'utilisation abusive des prix de transfert c'est à dire les prix auxquels les filiales d'une même entreprise s'échangent biens et services. Le but de la manœuvre étant de faire apparaître les profits dans les comptes de la filiale la moins imposée.

NOTATION OU SERMENT DE FIDÉLITÉ ?

Malencontreuse initiative personnelle, consigne directionnelle maladroitement appliquée ou délibérément provocatrice ?

Voici en tout cas le premier objectif fixé semble-t-il à plusieurs collègues du CDI (pour 15 jours encore) de Saint-Nazaire Sud-Est et figurant dans leur compte-rendu d'entretien d'évaluation :

"Adhésion de façon positive et constructive au projet directionnel de fusion et de réorganisation des services, notamment lors de la création du SIP"

En plus de subir les restructurations, il faudrait y adhérer !

Et pourquoi, puisque nous sommes en période électorale, ne pas nous demander aussi d'adhérer de façon positive et constructive aux orientations politiques de nos décideurs ?

Inutile de dire que la CGT n'entend pas laisser passer une telle énormité qui pose la question de la libre expression des agents et fait fi de leur loyauté.

Elle a exigé du DSF le retrait sans délai de cette formule de tous les comptes-rendus.

Dans l'immédiat, elle appelle les collègues concerné-e-s à différer la remise de leur compte-rendu d'entretien et à prendre contact avec ses militant-e-s.

La prochaine CAPL de notation pourrait être chaude...

DPA ET SIP (SAINT-NAZAIRE, SUITE)

Décidément, l'actualité de la semaine est chargée à Saint-Nazaire.

Dans le cadre de la DPA 2010, les agents du CDIF, au delà des objectifs fixés pour les missions foncières et topographiques, devront apporter une aide ponctuelle au SIP (à naître le 1er avril) durant la prochaine période de saisie des déclarations de revenus.

S'agit-il de préparer de manière insidieuse la fusion CDI/CDIF gelée pour cause de mise en place des SIP et/ou d'anticiper les difficultés prévisibles du SIP de Saint-Nazaire ?

En cas de désaccord, les collègues se verront-ils reprocher une « absence d'adhésion de façon positive et constructive au projet directionnel de fusion et de réorganisation des services » ?